



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES**

Société des courses de

Siège social

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné, M, agissant comme Président de la Société des courses de, dont l'objet statutaire consiste à organiser des courses de chevaux en vue de l'amélioration de la race chevaline, activité agricole qui nécessite l'entretien régulier d'une piste de courses en gazon,

certifie et atteste

- Que M....., porteur de la présente attestation, est missionné pour réaliser des travaux d'entretien des pistes en gazon de l'hippodrome,
- Que le déplacement qu'il effectue le /...../2020, entre h et h, de son domicile personnel à l'hippodrome est bien lié à la poursuite de l'activité professionnelle et économique de la Société des courses, du fait de son caractère agricole,
- Que ce déplacement est indispensable pour assurer des travaux d'entretien d'une piste en gazon, ne pouvant être différés compte tenu du cycle végétal et ne pouvant être organisés sous forme de télétravail (au sens du 1er du 2e alinéa de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19),
- Que ce déplacement correspond bien à l'un des motifs autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Fait à, le/...../2020,

Pour valoir ce que de droit,

Le Président

Signature et cachet de l'association